



LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Nous allons nous attacher dans cette fiche à aborder le problème du recyclage de nos déchets.

Certes, le recyclage et le tri sélectif sont des choix pertinents, mais la réduction des déchets permettrait de diminuer d'autant recyclage et tri, et par conséquent le coût pour les collectivités et les citoyens que nous sommes. La réduction des déchets, objets de fiches ultérieures, est un des maillons essentiels participant au développement durable et à la préservation de nos ressources.

Voici un chiffre éloquent, permettant de prendre à sa juste mesure la situation...

390 Kg... *C'est le poids de déchets produits par la plupart des Français en moyenne chaque année...*

Leur gestion est un enjeu essentiel pour notre avenir et celui de la planète, leur mauvaise gestion participe, comme la pollution et le gaspillage, à sa dégradation.

On définit 3 classes pour l'ensemble des déchets :

Classe 1 : Les déchets dangereux et industriels spéciaux (DIS) contenant des polluants plus ou moins concentrés.

Ces déchets (amiante, peintures, solvants, acides...) sont déposés dans des centres de stockages protégés afin d'être recyclés ou détruits selon des protocoles spécifiques.

Classe 2 : Les déchets industriels banals (DIB) comme les papiers, verres, plastiques, cartons, bois, ainsi que les déchets ménagers.

Ils sont éliminés dans des centres de stockage de déchets non dangereux souvent par incinération, mais peuvent être aussi enfouis sous terre selon des normes très strictes.

Classe 3 : Ce sont les déchets constitués d'éléments minéraux stables ou inertes comme les gravats, terres ou sables, réutilisables en remblaiement.



La terre n'est pas une poubelle et ,afin de prendre la mesure de l'urgence de réduire nos déchets et d'adopter un comportement civique, voici dans ce tableau la durée de vie de quelques produits abandonnés dans la nature...

| | |
|------------------------|----------------|
| Mouchoir en papier | 3 mois |
| Journal | 3 à 6 mois |
| Allumette | 6 mois |
| Peau de fruit | 3 mois à 2 ans |
| Ticket de bus | 1 an |
| Mégot de cigarette | 1 à 5 ans |
| Papier de bonbon | 5 ans |
| Chewing-gum | 5 ans |
| Briquet en plastique | 100 ans |
| Pneu en caoutchouc | 100 ans |
| Canette en aluminium | 100 à 500 ans |
| Bouteille en plastique | 100 à 1000 ans |
| Carte téléphonique | 1000 ans |
| Verre | 4000 ans |
| Pile au mercure | Éternelle |

Bien que petites, les piles et les accumulateurs ont la part la plus polluante de nos déchets car ils ont une **forte teneur en métaux lourds**.

Il est primordial de les placer dans les poubelles spéciales pour préserver notre environnement.

La stratégie des 3R : Réduire – Réutiliser – Recycler

Les 3R constituent une stratégie de gestion des produits en fin de vie et des déchets qui en découlent visant à :

RÉDUIRE la quantité de produits arrivant en fin de vie.

RÉUTILISER des produits ou certaines de leur parties.

RECYCLER les matières premières.



Le recyclage est une technique de réutilisation des déchets basée sur le **tri collectif de la population**.

Depuis 1994, ce tri est obligatoire mais on estime que 33% des déchets en France sont mal triés.

Le terme « recycler » est le troisième élément après « réduire » et « réutiliser » car le recyclage demande des ressources pour la fabrication et le transport.

Les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage sont importants : protéger les ressources, réduire les déchets, créer des emplois, économiser les ressources et protéger la nature.